

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 38/2018

Réalisation des travaux d'éclairage des terrains de jeu aux complexes sportifs à l'intérieur du périmètre communal de la Municipalité de Tunis

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'éclairage des terrains de jeu aux complexes sportifs à l'intérieur du périmètre communal de la Municipalité de Tunis répartis comme suit:

Lot n° 1 : Terrain de rugby au complexe sportif El Hrairia

Lot n° 2 : Terrains de plein - air sis à El Gorjani

Les entreprises qui disposent du cahier des charges ou d'un agrément spécialité «**B2**» catégorie **2 et plus** ou spécialité «**R4**» catégorie **2 et plus** approuvés par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Sous Direction des Etudes et des Nouveaux Travaux : 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 100D.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°38/2018 pour la réalisation des travaux d'éclairage des terrains de jeu aux complexes sportifs à l'intérieur du périmètre communal de la Municipalité de Tunis lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration.

Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapid-poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 02 juillet 2018 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera tenue le même jour le 02 juillet 2018 à 10h 30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.